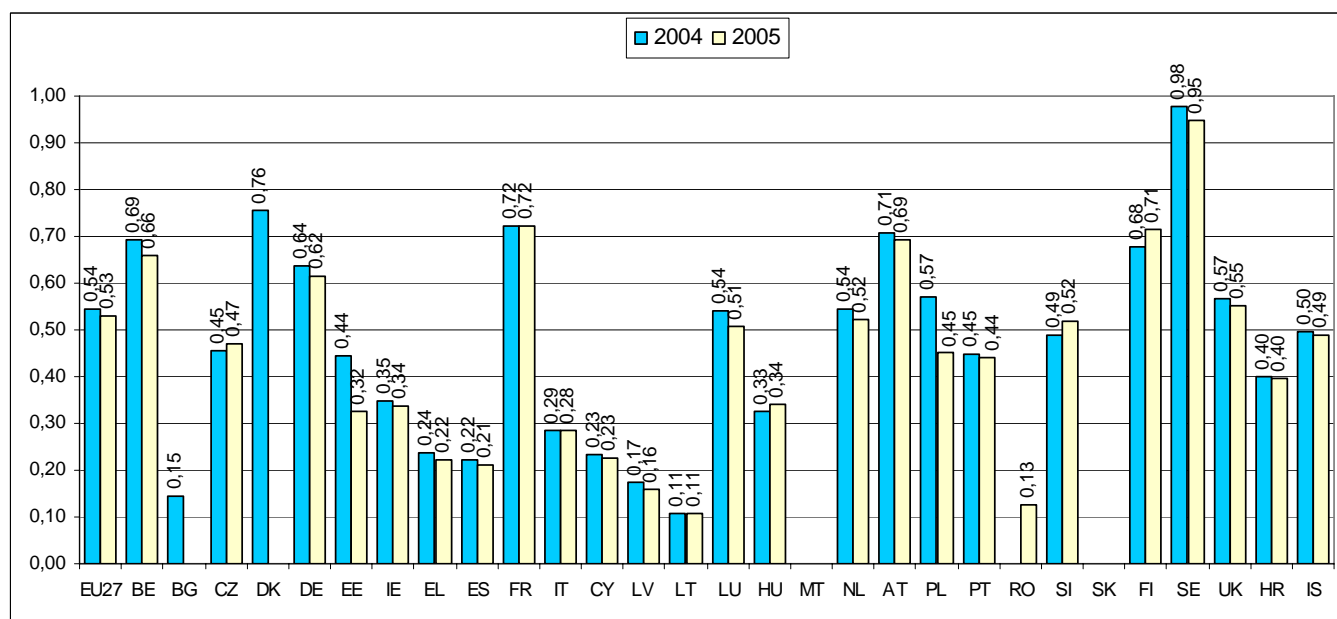


Données sur les prestataires du service universel

Chiffre d'affaires

Graphique 1: Total du chiffre d'affaires du secteur postal intérieur en % du PIB (2004, 2005)



Source:
Notes:

Chiffre d'affaires: Eurostat, Enquête sur les services postaux 2006; PIB: Eurostat, comptes nationaux.

Le chiffre d'affaires se réfère au total du chiffre d'affaires dégagé par la fourniture de services postaux et apparentés sur le plan intérieur (FIN 303)

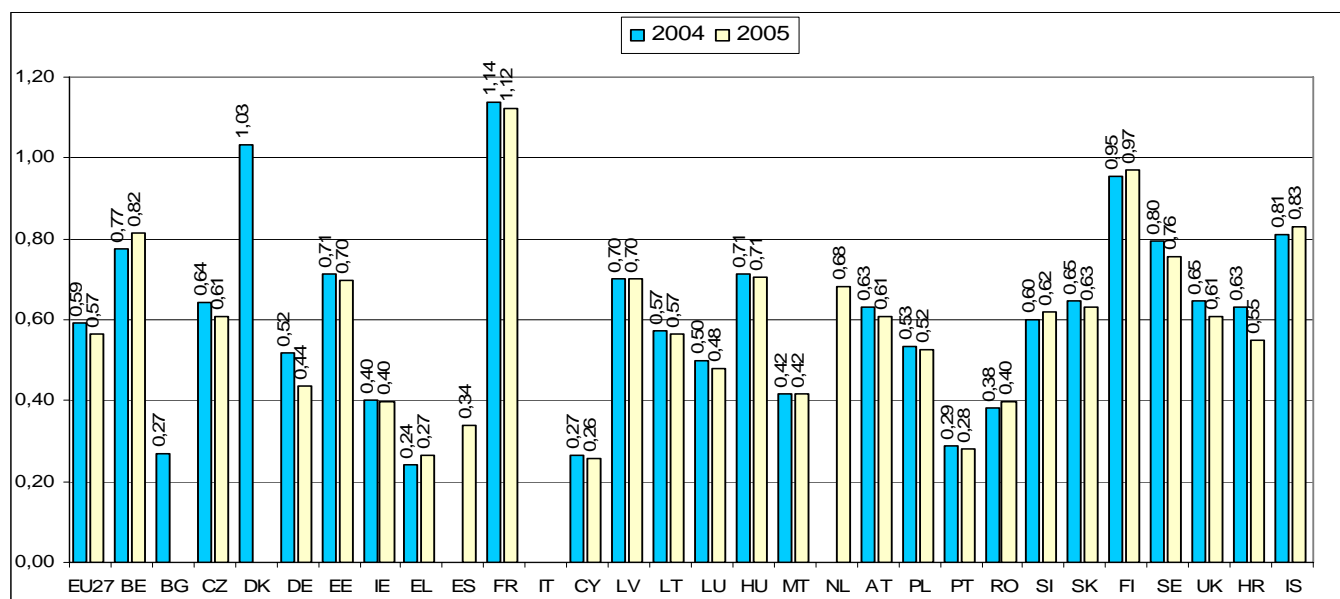
Les données du chiffre d'affaires de MT et SK sont confidentielles. Elles sont intégrées dans le calcul de l'agrégat EU-27. Les données pour BG (2005), DK (2005) et RO (2004) ne sont pas disponibles.

Des variations entre deux années peuvent être expliquées par une augmentation ou diminution dans le chiffre d'affaires et/ou le PIB des pays.

Pour plus de détails, se reporter aux "notes méthodologiques" à la fin du présent document.

Emploi

Graphique 2: Nombre total de personnes employées dans le secteur postal intérieur en % du total de l'emploi (2004, 2005)

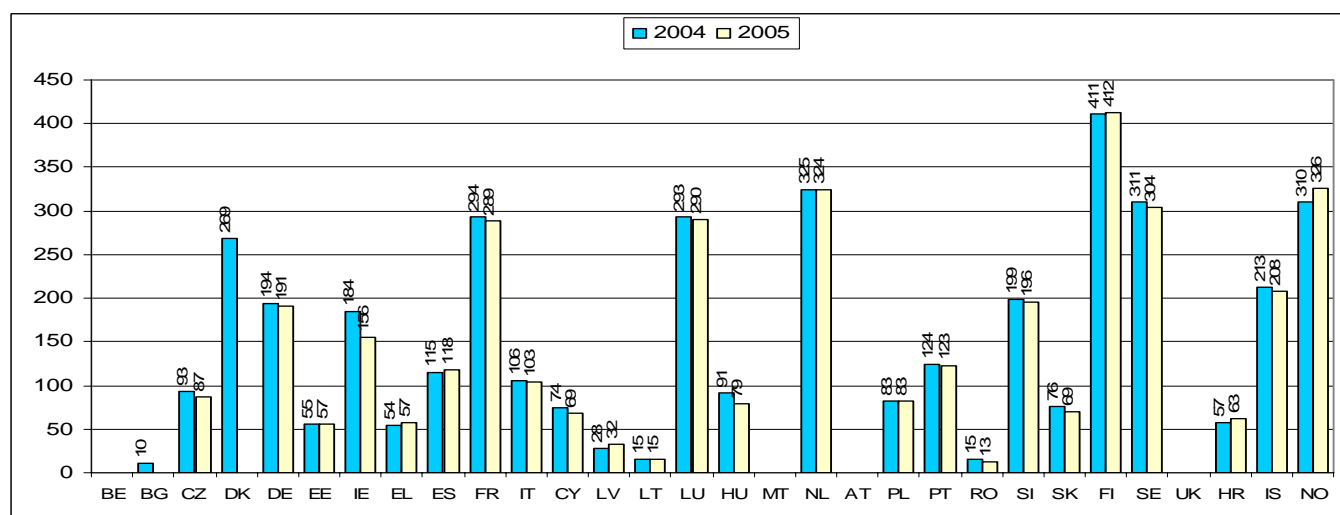


Source: Emploi dans le secteur postal: Eurostat, Enquête sur les services postaux 2006. Total de l'emploi: Eurostat, Moyennes annuelles de l'emploi, concept intérieur – SEC, sauf IS, concept résident - EFT.

Notes: L'emploi dans le secteur postal se réfère au nombre total de personnes employées pour la fourniture de services postaux et apparentés sur le plan intérieur (EMPL 106). Les données sur l'emploi national dans le secteur postal de BG (2005), DK (2005), ES (2004); IT (2005) NL (2004) ne sont pas disponibles. Les données d'IT (2004) sont confidentielles. Pour plus de détails, se référer aux "notes méthodologiques" à la fin du présent document.

Envois de la poste aux lettres

Graphique 3: Nombre d'envois de la poste aux lettres expédiés par habitant (2004, 2005)



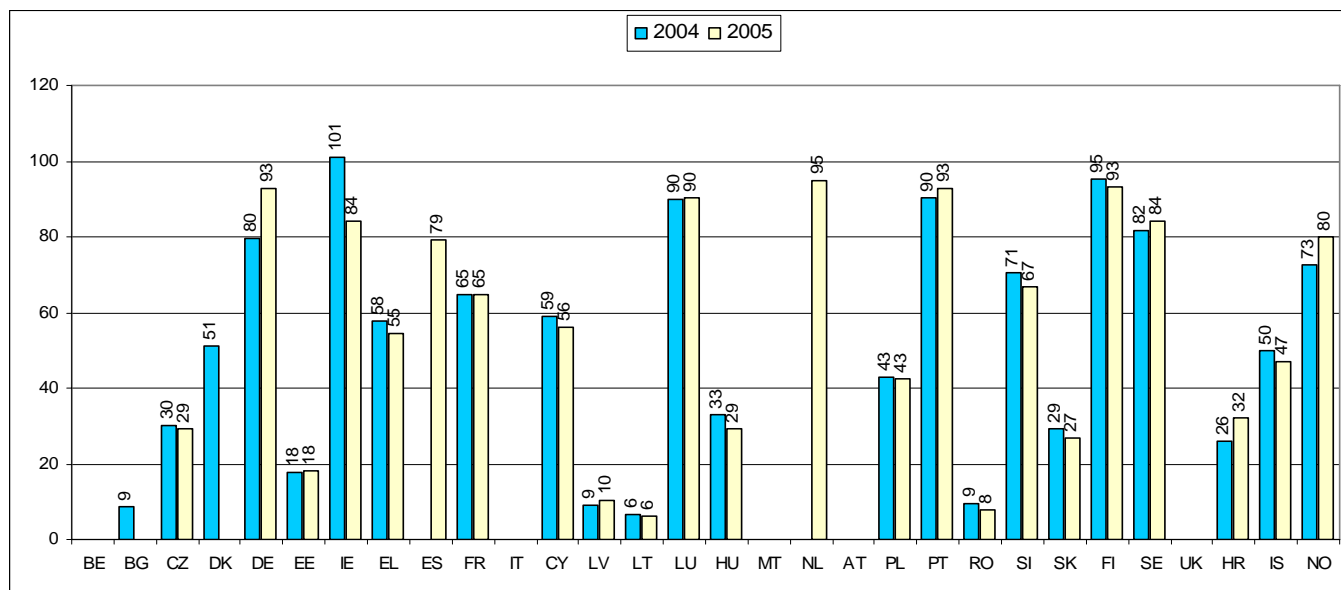
Source: Eurostat, Enquête sur les services postaux 2006.

Notes: L'indicateur se réfère au total des services de la poste aux lettres (ITM 402). Les services de la poste aux lettres comportent les lettres ordinaires et les cartes postales, le publipostage, le courrier recommandé, les envois à valeur déclarée et les autres envois de la poste aux lettres.

Données de la population: Démographie – données nationales, population par sexe et âge au 1 janvier 2005/2006, Eurostat. Les données sur les envois de la poste aux lettres de BE, BG (2005), DK (2005) et AT ne sont pas disponibles. Les données de MT et UK sont confidentielles.

Pour plus de détails, se référer aux "notes méthodologiques" à la fin du présent document.

Graphique 4: Nombre d'envois de la poste aux lettres (1000) distribués par employé (2004, 2005)

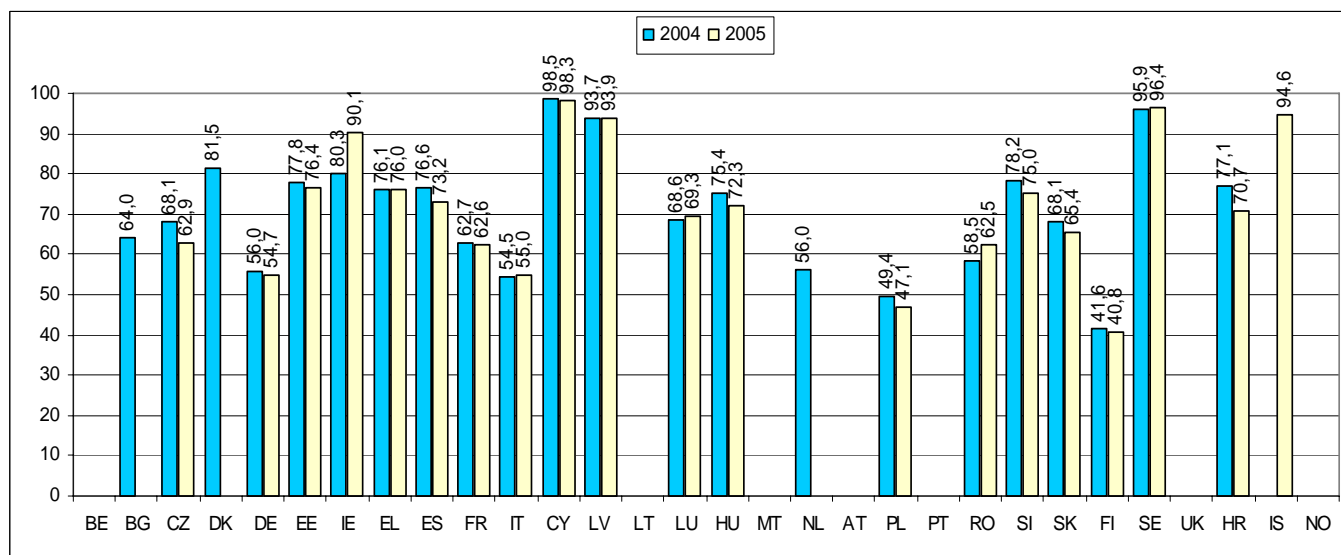


Source: Eurostat, Enquête sur les services postaux 2006.

Notes: L'indicateur se réfère au total des services de la poste aux lettres (ITM 402) pour ce qui concerne l'emploi intérieur (EMPL 106). Les données sur l'emploi national dans le secteur postal de BG (2005), DK (2005), ES (2004), IT (2005), NL (2004) ne sont pas disponibles. Les données d'IT (2004) sont confidentielles. Les données sur les envois de la poste aux lettres de BE, BG (2005), DK (2005) et AT ne sont pas disponibles. Les données de MT et UK sont confidentielles. Pour plus de détails, se référer aux "notes méthodologiques" à la fin du présent document.

Volumes de lettres

Graphique 5: Lettres ordinaires et cartes postales en % du total des services de la poste aux lettres (2004)

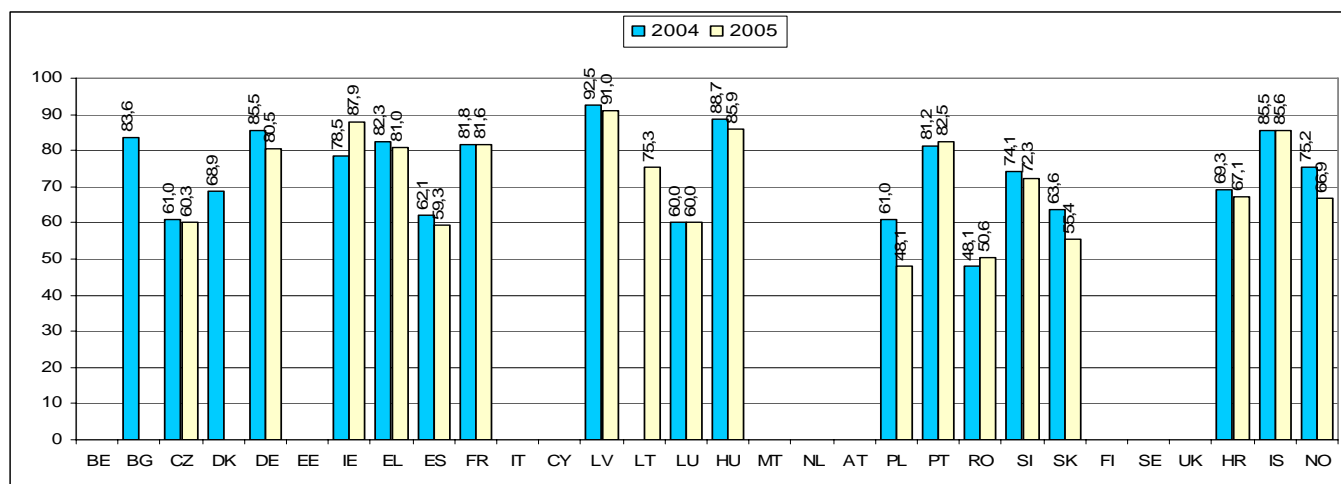


Source: Eurostat, Enquête sur les services postaux 2006.

Notes: Lettres ordinaires et cartes postales (ITM 409) apparaissent en proportion du total des services de la poste aux lettres (ITM 402). ITM 402: Les données de BE, BG (2005), DK (2005) et AT ne sont pas disponibles. Les données de MT et UK sont confidentielles. LET 409: Les données de BE, BG (2005), DK (2005), LT, NL (2005) AT (2004), IS (2004) et NO (2004) ne sont pas disponibles. Les données de MT, PT, UK et NO (2005) sont confidentielles. Pour plus de détails, se référer aux "notes méthodologiques" à la fin du présent document.

Domaine réservé

Graphique 6: Domaine réservé en % du total des services de la poste aux lettres (2004,2005)

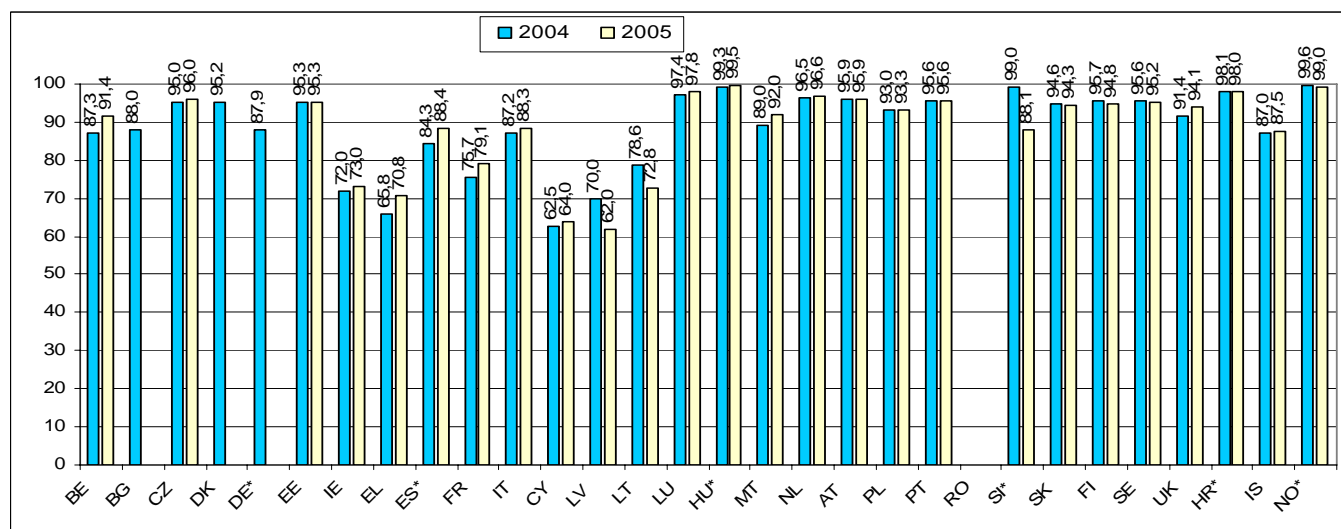


Source: Eurostat, Enquête sur les services postaux 2006.

Notes: L'indicateur se réfère au domaine réservé du total des services de la poste aux lettres (ITM 403) en relation au total des services de la poste aux lettres (ITM 402).
 ITM 403: Les données de BE, BG (2005), DK (2005), EE, IT, CY, LT (2004), NL, AT, FI, SE, et UK ne sont pas disponibles. Les données de MT sont confidentielles. Quelques de ces pays n'ont pas une domaine réservé.
 ITM 402: Les données de BE, BG (2005), DK (2005) et AT ne sont pas disponibles. Les données de MT et UK sont confidentielles.
 Pas de données disponibles pour BE, EE, CY, LT, NL, AT, FI, SE et UK. Les données d'IT et MT sont confidentielles.
 Pour plus de détails, se référer aux "notes méthodologiques à la fin du présent document.

Normes de qualité

Graphique 7: % de lettres prioritaires distribuées à temps conformément aux indicateurs de performance nationaux (2004, 2005)

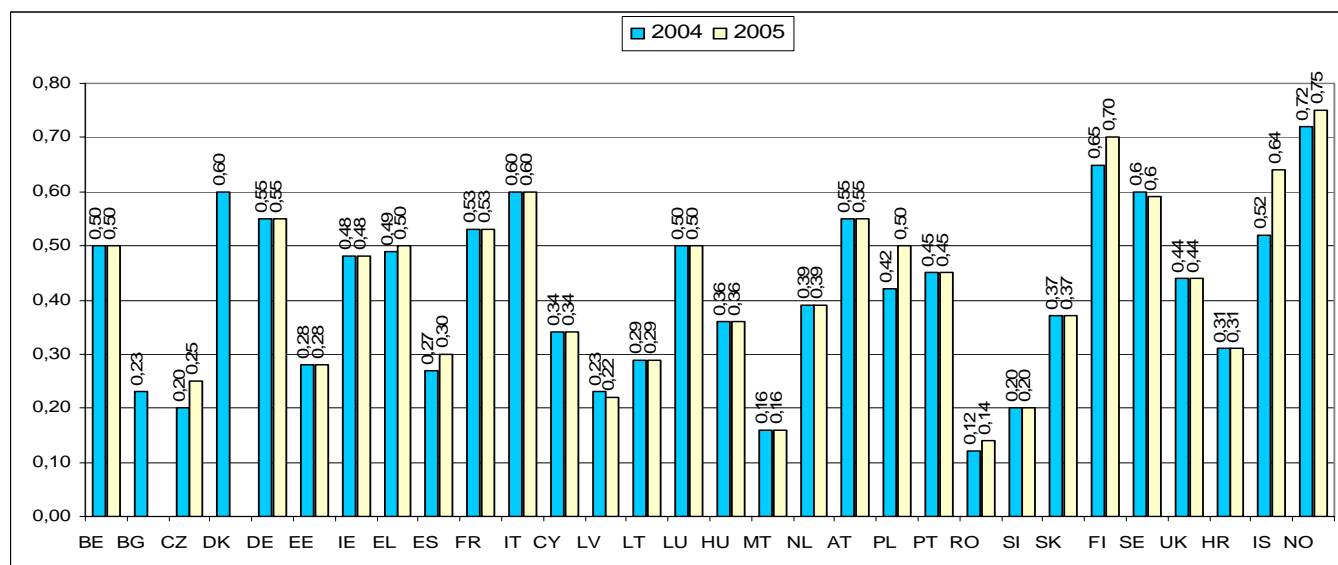


Source: Eurostat, Enquête sur les services postaux 2006.

Notes: L'indicateur se réfère au % de lettres prioritaires distribuées à temps conformément aux indicateurs de performance nationaux (DOM 501). La norme à mesurer est J+1, sauf pour SI (2004), où elle est de J+2, pour ES, HR et NO, où elle est de J+3 et pour HU, où elle est de J+15.
 L'autorité de Régulation allemande (Bundesnetzagentur) a arrêté en 2005 ses propres mesures de qualité en DE. Les nouveaux chiffres pour 2005 (J+1 > 80 %) montrent que les exigences de la "Post-Universaldienstleistungsverordnung" de l'Allemagne sont remplies.
 Pas de données disponibles pour BG (2005), DK (2005) and RO.
 Pour plus de détails, se référer aux "notes méthodologiques" à la fin du présent document.

Prix d'un lettre standard

Graphique 8: Prix courant (EUR) pour un lettre standard (1^{ère} classe) pesant moins de 20 g (service universel) pour les services intérieurs, (2004, 2005)



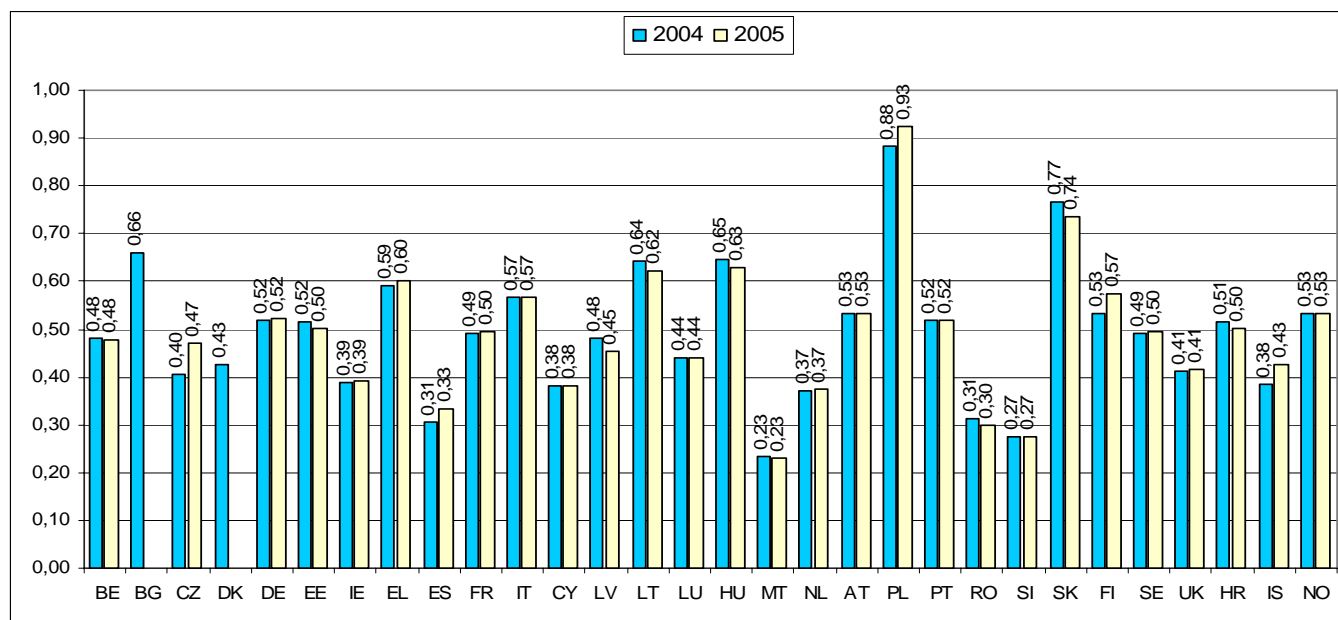
Source: Eurostat, Enquête sur les services postaux 2006

Notes: L'indicateur se réfère au prix courant intérieur à payer pour le traitement d'une lettre standard (1^{ère} classe) pesant moins de 20 g (service universel) (PRI 601). Pas de données disponibles pour BG (2005) and DK (2005).

Les taux de change utilisés pour les conversions des devises des pays (BG, DK, CZ, EE, CY, LT, LV, HU, MT, PL, RO, SI, SK, SE, UK, HR, IS NO) n'utilisant pas l'EURO comme monnaie nationale sont les moyennes annuelles de 2004, respectivement 2005, Eurostat: taux de change bilatéraux, données annuelles.

Pour plus de détails, se référer aux "notes méthodologiques" à la fin du présent document.

Graphique 9: Prix pour un lettre standard (1^{ère} classe) pesant moins de 20 g (service universel) pour les services intérieurs en parité de pouvoir d'achat (PPA), (2004, 2005)



Source: Eurostat, Enquête sur les services postaux 2006 and Eurostat, Parité de pouvoir d'achat.

Notes: Pas de données disponibles pour BG (2005) and DK (2005).

Pour plus de détails, se référer aux "notes méthodologiques" à la fin du présent document.

Données sur les prestataires du service universel

Tableau 1: Sélection d'indicateurs du marché postal européen en 2004 et 2005

	Chiffre d'affaires intérieur (Mio. EUR)		Effectifs intérieur (nombre total)		Service de la poste aux lettres (1000)		Lettres ordinaires et cartes postales (1000)		Tarifs, lettres standard (EUR)		Domaine réservé (1000)		Distribution à temps (J+1)* (%)	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
EU-27	57370,0	57884,4	1259913	1217282										
BE	2 000,5	1 973,3	32 311	34 360	na	na	na	na	0,50	0,50	na	na	87,3	91,4
BG	28,9	na	9 134	na	80 798	na	51 742	na	0,23	na	67 552	na	88,0	na
CZ	396,4	468,1	31 681	30 451	952 990	887 363	649 358	558 546	0,20	0,25	580 939	535 136	95,0	96,0
DK	1 482,0	na	28 349	na	1 454 053	na	1 185 700	na	0,60	na	1 001 600	na	95,2	na
DE	14 076,0	13 786,0	201 541	170 000	16 038 000	15 760 000	8 974 000	8 614 000	0,55	0,55	13 705 000	12 680 000	87,9	>80,0*
EE	41,6	35,9	4 222	4 222	74 338	76 004	57 802	58 067	0,28	0,28	na	na	95,3	95,3
IE	515,	544,0	7 502	7 800	757 000	655 000	607 500	590 000	0,48	0,48	594 000	576 000	72,0	73,0
EL	401,8	403,3	10 412	11 617	600 988	633 793	457 496	481 919	0,49	0,50	494 556	513 674	65,8	70,8
ES	1 854,7	1 920,8	na	64 905	4 964692	5 150 875	3 802 210	3 770 894	0,27	0,30	3 082 447	3 053 779	84,3	88,4*
FR	11 998,0	12 429,0	283 945	281 450	18 357 000	18 199 000	11 514 000	11 390 000	0,53	0,53	15 007 000	14 847 000	75,7	79,1
IT	3 973,0	4 047,0	c	na	6 213 124	6 080 648	3 384 242	3 347 385	0,60	0,60	na	na	87,2	88,3
CY	29,7	30,9	942	944	55 462	52 805	54 636	51 927	0,34	0,34	na	na	62,5	64,0
LV	19,5	20,8	7 080	7 159	64 006	74 285	59 972	69 733	0,23	0,23	59 195	67 627	70,0	62,0
LT	19,4	22,5	8 164	8 260	52 854	52 706	na	na	0,29	0,29	na	39 686	78,6	72,8
LU	146,	149,0	1 485	1 475	133 300	133 300	91 390	92 412	0,50	0,50	80 000	80 000	97,4	97,8
HU	268,6	302,6	27 713	27 377	918 303	789 611	692 184	577 434	0,36	0,36	814 695	686 103	99,3*	99,5*
MT	c	c	625	635	c	c	c	c	0,16	0,16	c	c	89,0	92,0
NL	2 660,0	2 647,0	na	56 000	5 300 000	5 300 000	2 970 000	na	0,39	0,39	na	na	96,5	96,6
AT	1 668,0	1 702,0	26 058	25 192	na	na	na	994 466	0,55	0,55	na	na	95,9	95,9
PL	1 161,0	1 105,3	73 784	74 036	3 165 683	3 158 775	1 563 162	1 486 630	0,42	0,50	1 930 460	1 520 370	93,0	93,3
PT	648,	655,4	14 378	14 012	1 300 654	1 301 058	c	c	0,45	0,45	1 055 694	1 073 363	95,6	95,6
RO	na	100,1	34 756	36 281	324 741	282 391	189 973	176 429	0,12	0,14	156 321	142 771	na	na
SI	128,	143,3	5 645	5 887	398 129	392 800	311 413	294 690	0,20	0,20	295 063	283 890	99,0*	88,1
SK	c	c	13 990	13 991	407 028	374 433	277 118	244 992	0,37	0,37	258 982	207 268	94,6	94,3
FI	1 035,0	1 123,0	22 570	23 252	2 150 400	2 166 000	893 820	883 000	0,65	0,70	na	na	95,7	94,8
SE	2 753,0	2 723,2	34 299	32 684	2 803 311	2 754 287	2 687 574	2 655 630	0,60	0,60	na	na	95,6	95,2
UK	9 837,0	9 899,0	184 299	174 202	c	c	c	c	0,44	0,44	na	na	91,4	94,1
HR	114,3	124,0	9 838	8 671	254 959	278 414	196 512	196 809	0,31	0,31	176 707	186 872	98,1*	98,0*
IS	52,7	63,6	1 257	1 329	62 514	62 462	na	59 073	0,52	0,64	53 440	53 497	87,0	87,5
NO	1 104,0	1 151,4	19 650	18 905	1 427 000	1 510 774	na	c	0,72	0,75	1 073 608	1 010 582	99,6*	99,0*

Source: Eurostat, Enquête sur les services postaux 2005.

Notes: Distribution à temps: L'indicateur se réfère au pourcentage de lettres prioritaires distribuées à temps conformément aux indicateurs de performances nationaux (DOM 501). La norme à mesurer est J+1, sauf pour SI (2004), où elle est de J+2, pour ES, HR et NO, où elle est de J+3 et pour HU, où elle est de J+15.
L'autorité de Régulation allemande (Bundesnetzagentur) a arrêté en 2005 ses propres mesures de qualité en DE. Les nouveaux chiffres pour 2005 (J+1 > 80 %) montrent que les exigences de la "Post-Universaldienstleistungsverordnung" de l'Allemagne sont remplies.
Pour plus de détails sur les indicateurs, se référer aux "notes méthodologiques" à la fin du présent document.
Les chiffres en *italiques* sont des estimations, c = confidentiel.

OBSERVATIONS

Après une pause de trois années, Eurostat a commencé à collecter des données sur les services postaux en 2005. Les autorités réglementaires nationales (NRAs) sont associées à Eurostat dans la collecte de données et les années de référence sont 2004 et 2005. Le présent numéro de *Données en bref* est la deuxième publication fondée sur une sélection de variables du plus récent ensemble de données, collectés en automne 2006.

La collecte de données a porté sur les entreprises soumises à l'obligation de service universel (prestataires du service universel) et d'autres prestataires de services. En l'occurrence, on entend par "service universel" l'ensemble des exigences d'intérêt général auxquelles des services comme le courrier devraient être soumis dans l'ensemble de la Communauté. Il s'agit de garantir l'accès de tous les usagers à des services de qualité à un prix abordable.

Pour la présente publication, seules les données sur les prestataires du service universel ont été utilisées. Les activités autres que les services postaux (par exemple les services financiers) de ces prestataires ont été exclues. On entend ici par prestataires du service universel les entités publiques ou privées assurant tout ou partie d'un service universel à l'intérieur d'un État membre, selon qu'elles soient tenues d'assurer ce service aux termes d'une licence, d'autorisations ou d'autres instruments juridiques.

Les services postaux sont en train d'être soumis à une libéralisation du marché qui se trouve actuellement à des stades différents dans les différents États membres. Cette situation devrait être prise en considération dans les comparaisons entre pays, le processus donnant lieu à la privatisation de certains des services dans certains pays et pas dans d'autres.

NOTES METHODOLOGIQUES

Codes pays:

BE: Belgique	IE: Eire/Irlande	LV: Lettonie	AT: Autriche	FI: Finlande
BG: Bulgarie	EL: Grèce	LT: Lituanie	PL: Pologne	SE: Suède
CZ: République tchèque	ES: Espagne	LU: Luxembourg	PT: Portugal	UK- Royaume Unie
DK: Danemark	FR: France	HU: Hongrie	RO: Roumanie	HR: Croatie
DE: Allemagne	IT: Italie	MT: Malte	SI: Slovénie	IS: Islande
EE: Estonie	CY: Chypre	NL: Pays Bas	SK: Slovaquie	NO: Norvège

Source des données:

Toutes les variables utilisées ont été collectées dans le contexte de "l'Enquête sur les services postaux" d'Eurostat, sur la base de questionnaires annuels envoyés aux autorités réglementaires nationales dans les pays participants.

Définitions des variables utilisées:

Chiffre d'affaires – Total du chiffre d'affaires de la fourniture de services postaux et apparentés sur le plan intérieur (FIN 303):

Le chiffre d'affaires intérieur se réfère au chiffre d'affaires des activités postales sur le territoire économique du pays de référence. Les recettes provenant d'opérateurs étrangers pour des services à l'intérieur du pays de référence devraient être incluses.

En l'occurrence, on entend par chiffre d'affaires le total des montants facturés par l'unité d'observation au cours de la période de référence, ce qui correspond aux ventes sur le marché de services fournis à des tiers. Le chiffre d'affaires comprend tous les droits et taxes sur les services facturés par l'unité à l'exception de la TVA facturée par l'unité à son client et d'autres taxes déductibles comparables directement liées au chiffre d'affaires. Il comprend aussi toutes les autres charges (transport, emballage, etc.) imputées au client, même si ces frais figurent à part sur la facture. La réduction de prix, les rabais et les escomptes ainsi que la valeur des emballages retournés sont déduits.

Les recettes classées comme autres recettes d'exploitation, recettes financières et recettes extraordinaires dans les comptes de la société sont exclues du chiffre d'affaires. Les subventions d'exploitation perçues des autorités publiques ou des institutions de l'Union européenne sont également exclues.

Emploi – Nombre total de personnes employées pour la fourniture de services postaux et apparentés sur le plan intérieur (EMPL 106)

L'emploi intérieur se réfère aux personnes employées dans les services postaux sur le territoire économique du pays de référence. Il comprend aussi les travailleurs temporaires qui sont considérés comme tels au regard des

lois du pays concerné et figurent sur le tableau des effectifs salariés ainsi que les travailleurs saisonniers, les apprentis et les travailleurs à domicile figurant sur le tableau des effectifs salariés. Il est mesuré en moyenne sur l'année de référence. La présentation du nombre de personnes employées en proportion du total de l'emploi dans les comptes nationaux n'est pas idéale, ce total étant exprimé en équivalents temps plein, mais elle constitue néanmoins une solution de remplacement acceptable.

Services de la poste aux lettres (ITM 402)

Les services de la poste aux lettres concernent la correspondance (lettres ordinaires et cartes postales, publi-postage, courrier recommandé, envoi à valeur déclarée) et tout autre envoi de la poste aux lettres (livres, catalogues, journaux et périodiques). Ces envois doivent être acheminés et distribués à l'adresse indiquée par l'expéditeur sur l'envoi ou son emballage.

Domaine réservé (ITM 403)

Le domaine réservé se réfère aux services de la poste aux lettres standard, où les prestataires du service universel jouissent de droits exclusifs dans la fourniture des services. Ce domaine réservé est défini au niveau du pays dans des limites de poids/prix visées par les directives postales communautaires (97/67/CE et 2002/39/CE). Les définitions nationales du domaine réservé varient, et les comparaisons directes entre pays devraient donc être réalisées avec prudence. Dans la présente publication, la définition s'exprime en termes de nombre de lettres et de pourcentage du total des services de la poste aux lettres.

Distribution à temps de lettres prioritaires conformément aux indicateurs de performance nationaux (DOM 501)

Des "normes de qualité" pour le courrier national dans chaque État membre ont été établies par les États membres par rapport au délai d'acheminement mesuré d'un bout à l'autre pour les envois postaux de la catégorie standard la plus rapide suivant la formule J+n, où J représente la date de dépôt et n le nombre de jours ouvrables qui s'écoulent entre cette date et celle de la distribution au destinataire.

L'indicateur traditionnel de la qualité des services postaux est le pourcentage de lettres distribuées à temps conformément aux normes de performance nationales, fixées par les autorités réglementaires nationales. L'indicateur de qualité de base adopté en l'occurrence est J+1 (distribution de la lettre 1 jour ouvrable après son dépôt).

Prix – Prix courant (EUR) applicable au traitement d'une lettre standard (1^{ère} classe) pesant moins de 20 g (service universel) pour le service intérieur (PRI 601)

Les tarifs des lettres varient sensiblement entre les États membres de l'Union en fonction de divers critères. Pour des raisons de comparabilité, le prix d'une lettre de 1^{ère} classe pesant moins de 20 g est demandé pour le service intérieur. Les tarifs devraient être indiqués pour le 1^{er} juillet de l'année de référence, c'est-à-dire 2004. Les prix sont comparés de deux façons, directement en euro et en tenant compte du pouvoir d'achat de chaque pays. Les parités de pouvoir d'achat de la consommation ont été utilisées pour ajuster les prix directs au pouvoir d'achat du pays. Cet ajustement est sensiblement différent de la comparaison de prix.

POUR EN SAVOIR PLUS

European Statistical Data Support

Vous trouverez sur le site internet d'Eurostat des informations sur ce réseau de centres d'appui : <http://ec.europa.eu/eurostat> → Services : Aide/Centre d'appui